

## C o n v o c a t i o n

Le conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

**jeudi 7 novembre 2019 à 18h00**

**Salle communale  
Route du Mollard 2 à Gilly**

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel ;
2. Assermentations ;
3. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019 ;
4. Préavis no 22 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer la réfection et la déviation du collecteur des eaux usées de l'APEC, du déversoir d'orage 22 au regard S50 sur le territoire de la Commune de St-Cergue ;
5. Préavis no 23 relatif au projet de budget de l'exercice 2020 ;
6. Préavis no 24 relatif. :
  - aux conditions d'adhésion des communes de l'AEB (Arnex-sur-Nyon, Borex, Eysins, Grens, Signy-Avenex), de Nyon, de Gingins, Chésereux et Prangins au projet de régionalisation de l'épuration ;
  - au contrat de droit administratif à signer entre les partenaires.
7. Communications du comité de direction ;
8. Propositions individuelles et divers.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président :



J.-P. Besson



Le secrétaire :



D. Gaiani

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019 vous a été adressé le 13 octobre 2019.

Gland, le 13 octobre 2019.